



TRITON ALPESTRE



22/07/2016 - **NATURE ISÈRE** - Amphibiens

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le triton alpestre est de taille moyenne (une dizaine de centimètres). La queue est comprimée et, en phase aquatique, presque aussi haute que son corps. Le triton alpestre possède en tout temps un ventre et une gorge orange vif. Les mâles se différencient des femelles par une taille et une corpulence moindres et la présence d'une crête dorsale claire ponctuée de noir. La couleur générale est plutôt gris-bleuâtre chez le mâle (avec des flancs ponctués de noir sur fond jaune-

beige) et brun-verdâtre chez la femelle. En période nuptiale, les couleurs du mâle deviennent beaucoup plus vives.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

En Isère, le triton alpestre est réparti dans la majorité du département. Il est toutefois moins fréquent dans l'Est lyonnais, le plateau de Crémieu et la moyenne vallée du Rhône. Il est bien présent, voire abondant, sur certains massifs comme Belledonne et la Chartreuse.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le triton alpestre peut occuper un large panel d'habitats pour se reproduire, de l'ornière jusqu'aux eaux calmes des rivières. Durant la phase de vie terrestre, ce triton évite les zones de culture intensive et fréquente les boisements, les haies, les éboulis. L'hivernage a lieu dans des tas de pierres, de la litière, du bois mort ou même parfois dans les habitations. À haute altitude, les individus peuvent être aquatiques toute l'année et ainsi hiverner dans l'eau. En plaine, cela est possible dans des étangs profonds ne gelant jamais complètement.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

À l'instar des autres tritons, la période d'activité globale démarre à partir du mois de mars et se poursuit jusqu'en juin. L'observation des larves peut être effectuée de mai à septembre avec un pic en juillet. Les dernières observations peuvent alors avoir lieu jusqu'au mois de novembre en plaine.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

La conservation du triton alpestre passe par une prise en compte de l'espèce par les différents acteurs du territoire. Les actions prioritaires sont l'arrêt d'introduction de poissons dans les sites de reproduction (notamment dans les lacs d'altitude), la protection des sites de reproduction dans les plans d'aménagement urbain (transparence du réseau routier, maintien de corridors biologiques, etc.), les plans d'aménagement forestier (création et maintien des ornières forestières, limitation de la circulation d'engins motorisés, arrêt de l'enrésinement, etc.) ou encore les plans de remembrement agricole (maintien des mares ou des haies, limitation des intrants

chimiques, etc.). La restauration et la création de nouvelles mares seront bien évidemment bénéfiques à l'espèce, notamment à proximité de sites isolés.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments !

Une partie des éléments de cette fiche provient de l'atlas des amphibiens et reptiles de Rhône-Alpes réalisé par le Groupe herpétologique Rhône-Alpes et la LPO Rhône-Alpes.

Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche espèce du triton alpestre de l'INPN.** (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/444430) [1]